



Portail Famille

Délais de réservations et d'annulations

Chers parents,

Voici un récapitulatif des délais de réservations et d'annulations de la restauration scolaire et du périscolaire par le biais du portail famille.

Les réservations

Toutes les réservations de restauration scolaire et périscolaire (matin et soir) doivent être enregistrées le **mercredi avant 18H00** pour la semaine suivante (du lundi au vendredi inclus).

Les annulations

Restauration scolaire : les repas doivent être annulés via le portail famille au plus tard le mercredi de la semaine précédente avant 18h00

Périscolaire du matin (7h30-8h30) et du soir (15h50-18h30)

- Pour annuler une heure de périscolaire du mardi, jeudi ou vendredi : la veille avant 18h00
- Pour annuler une heure de périscolaire du lundi : le vendredi précédent avant 18h00

Afin de garantir la sécurité de chacun, toute absence (hors délais du portail famille) de votre enfant au périscolaire ou à la restauration scolaire doit être signalée auprès de la directrice/du directeur avant l'heure de prise en charge des enfants par l'équipe d'animation. Pour cela, vous pouvez nous appeler ou envoyer un SMS (signé) au 07.86.67.63.97.

Merci de votre compréhension

